
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir, à cet appel du groupe de travail de révision des principes opérationnels d'AFRALO le mardi 2 mars 2021 à 17 h UTC.

Connecté à cet appel aujourd'hui nous avons Isaac Maposa, Barrack Otieno, Jules Nizeyimana, Emmanuel [inaudible], Sarah Kiden et Seun Ojedeji. Nous avons reçu les excuses d'Abdeldjalil Bachar Bong et de Aziz Hilali.

Du côté du personnel ICANN, nous accompagnent aujourd'hui Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz, qui gérerai l'appel aujourd'hui.

Nos interprètes de français ont Isabelle et Camilla. Je vous prie de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole pour les procès et afin que les interprètes puissent vous identifier sur le canal français.

Merci, sur ce, je vous cède la parole Isaac.

ISAAC MAPOSA :

Merci. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Je présiderai l'appel. Je propose que l'on adopte l'ordre du jour, supposant que vous l'aurez déjà regardé. Nous allons discuter des mesures à prendre, des résultats de l'enquête et nous discuterons des questions en cours de révision pour tenter de consolider les commentaires qui ont été formulés à propos du document. Par la suite nous verrons les prochaines étapes et les sujets divers.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Si vous avez des commentaires à faire à propos de l'ordre du jour, dites-le-moi tout de suite. Si ce n'est pas le cas, je considérerai l'ordre du jour adopté.

Et nous allons sans tarder passer au récapitulatif des points d'action de notre dernier appel.

SILVIA VIVANCO :

Merci Isaac. Le point d'action qui était à compléter était que le groupe devait décider des deux sondages qui seraient envoyés, sachant qu'il y aurait un sondage pour les membres individuels et l'autre pour les non-membres. Nous avons envoyé un seul sondage pour les deux groupes, dont nous discuterons les détails par la suite.

Les questions finales du sondage sont à conclure. Sarah, Abdel et autres essayent de conclure leur travail de rédaction du dernier paragraphe du sondage.

Je comprends que c'était déjà fait.

Je devais envoyer le sondage pour les membres individuels à la liste de diffusion pour leur demander les différents choix par rapport aux questions qui se posaient, ce que j'ai déjà fait.

Et puis les membres devaient tous évaluer la partie concernant les droits des membres individuels.

Yesim allait organiser l'appel pour le 27 août également.

Voilà les points d'action de notre réunion de juillet qui était après, remis à la réunion d'aout. Et nous voici réunis au sein de ce groupe après un long moment pour évaluer comment suivre.

Voilà c'est tout. À vous Isaac.

CLAUDIA RUIZ : Isaac, on ne vous entend pas, vous êtes peut-être en muet.

ISAAC MAPOSA : Vous m'entendez maintenant ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, allez-y.

ISAAC MAPOSA : Merci. Nous allons passer maintenant au point suivant de l'ordre du jour, la révision des résultats du sondage.

Une fois que le personnel a envoyé le sondage, les participants y ont répondu. Je suis sûr que vous aurez tous déjà reçu les résultats de ce sondage, vous pourrez également trouver le lien pour y accéder dans l'ordre du jour, là où il est dit : examen des résultats de l'enquête.

Je vais maintenant céder la parole au personnel pour présenter les résultats de ce sondage.

SILVIA VIVANCO :

Merci Isaac. Donc on disait que l'enquête était envoyée l'année dernière et était retransférée le mois dernier. Mais malheureusement on n'a eu que très peu de réponses, que 5 d'ailleurs.

Si vous regardez les réponses très rapidement, vous verrez que l'une des questions était : quand avez-vous rejoint AFRALO ? La réponse à cette question était complète.

Oui, défilez encore Claudia, s'il vous plait.

Et je veux ici que l'on aborde les questions qu'il vous serait utile d'évaluer.

Question numéro 4 : que changeriez-vous dans le processus de candidature pour l'adhésion des membres individuels non affiliés. Les réponses étaient : processus correct jusqu'ici, rien vraiment, le processus était suffisamment simple, et puis ils nous disaient le seul défaut était la coordination et le défaut de réponse du personnel d'AFRALO ce qui retardait le processus. Souvent le personnel posait des questions supplémentaires pour le suivi, ce qui a peut-être retardé le processus. Je précise, une autre réponse disait : le processus pourrait être plus inclusif. Et, 4^{ième} réponse, c'était direct, mais j'ai dû envoyer ma candidature deux fois étant donné que je n'ai pas reçu de réponse à l'envoi de mon premier formulaire.

Puis question 6, que changeriez-vous à l'intégration des membres individuels non affiliés ? Réponses : rien, non applicables, le processus est correct mais une brève description des groupes de travail ou autres comités serait mieux. Une réponse intéressante dit : le degré d'intégration des membres non affiliés à AFRALO dépend largement de

la manière ou de leur engagement pour le faire. Cela répond principalement au fait que les membres non affiliés ne peuvent pas voter pour les dirigeants et je pense qu'il faudrait que l'envoi ait plus de poids au moment d'élire les membres du RALO. Les membres n'ont pas tous la possibilité de faire partie d'une ALS ;

Question numéro 7 : comment évalueriez-vous votre expérience en tant que membre individuel non affilié ? Ils ont tous répondu satisfaisants, c'était la réponse la plus fréquente.

Oui, continuez encore, défilez...

Alors, question numéro 8, vous verrez que les réponses sont en français, mais je traduis rapidement ce que je comprends. Par rapport au type de collaboration, quelle est la fonction que vous avez assurée avec la structure ? Donc on a participation à une série d'activité, de forum, j'ai organisé des cours sur la matière, sur la cyberdiplomatie, etc. Collaborer avec le chapitre ISOC de l'Ouganda pour générer davantage de sensibilité vis-à-vis de la sécurité du routage à travers [inaudible], programme de sensibilité et lecture, etc.

Et puis nous avons les graphiques, je ne sais pas si vous souhaitez que l'on entre à un niveau aussi détaillé. Mais voilà pour ce qui est des questions.

Et, pour conclure, je voudrais que l'on avance jusqu'à la question numéro 15.

Bon, donc, on va lire les réponses. Participation active : j'aimerais améliorer mon niveau d'activité au sein des groupes de travail, j'aimerais également suivre la formation ICANN Youth, pour mieux

connaître le travail de l'ICANN et mieux y contribuer. Voilà. Ensuite être impliqué dans un groupe de travail, possibilité de participer à des sélections de dirigeants.

Ensuite : les trois avantages dont vous avez déjà bénéficié en tant que membre : connaissance, comprendre la procédure de politique de l'ICANN, comprendre les structures de DNS, participer aux réunions sur les politiques et aux réunions de parties prenantes de l'ICANN, annonce de renforcement des capacités. Ce à quoi j'ai pu participer au sein des activités de LAFRALO. Alors, je ne sais pas s'il y a des avantages que j'ai tirés en tant que membre de ce niveau-là.

Ensuite, les trois domaines dans lesquels vous souhaiteriez renforcer et améliorer votre participation à l'AFRALO et à l'At-Large : sensibilisation communautaire, comités, politiques et autres, amélioration de la contribution active au sein du groupe de travail, participation aux côtés des adresses et des nombres dans le cadre de la mission de l'internet, implication dans le renforcement des capacités et sensibilisation. Donc sur tout ça, ils souhaitent davantage de participation et de renforcement.

Et ensuite, dernière question, là c'est pour l'opportunité. Les gens qui ont participé nous ont fourni un feedback intéressant qui peut être utile pour améliorer le processus.

Donc voilà au niveau de ce que nous avons. Tous les membres n'ont pas répondu, malheureusement comme je l'ai mentionné et cela indique peut-être aussi le niveau d'implication pour l'instant.

Merci. Isaac c'est à vous.

HADIA ELMINIAWI : Oui, donc qu'ils aient l'opportunité d'échanger avec quelqu'un, d'avoir un dialogue, une conversation avec quelqu'un par rapport à leur dossier. Je pense que c'est ça.

SILVIA VIVANCO : Oui, c'est ça je crois. Peut-être avoir un entretien. C'est effectivement ce que je crois.

Je vois que la main de Sarah est levée.

SARAH KIDEN : J'ai un autre commentaire. Pour moi, peut-être que cette personne souhaite participer davantage, c'est ce que je comprends et avoir davantage d'opportunités d'être impliquée. Pour moi, je crois que cette opportunité existe, mais cette personne n'a pas forcément le même sentiment.

Mon commentaire c'était est-ce que ce questionnaire a été envoyé en anglais et en français ? Parce qu'on voit quand même qu'il n'y a pas beaucoup de réponses. Ce qui m'inquiète aussi c'est qu'il y a eu 5 réponses parmi tous les membres, donc en tant que groupe de travail, en termes de sensibilisation et d'engagement il faudrait peut-être nous assurer d'avoir davantage d'implication. Je ne sais pas comment.

Ensuite par rapport aux réponses, les réponses sont excellentes et utiles et nous devons les inclure à notre processus de travail. Donc c'est une bonne activité finalement.

SILVIA VIVANCO : Je vois que la main de Seun est levée, Isaac, si ça vous convient on pourrait lui donner la parole.

ISAAC MAPOSA : Oui, allez-y, donnez-lui la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci. Je crois que Sarah a dit ce que je voulais dire, en fait, par rapport à la question sur le répondant. La question était en français mais les réponses sont en anglais. Donc il faudrait peut-être clarifier ce qu'il s'est passé, au niveau du personnel. Donc comment cela fait-il ? Et peut-être aussi que ceci pourrait expliquer le nombre limité de réponses. Mais je crois qu'il faut une réponse à cette question, pourquoi avons-nous si peu de réponses.

Ensuite, je crois que pour l'instant nous avons passé beaucoup de travail sur ce sondage, je pense qu'il vaut mieux tirer les leçons de ce que nous avons, sur la base des réponses qui existent et ensuite passer aux étapes suivantes.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'essayer d'avoir davantage de réponses, nous avons passé suffisamment de temps là-dessus.

Les membres individuels, je crois, sont en train de terminer leur travail et donc, une fois que le rapport sera publié, nous avons au moins une idée et un sens donné par ce rapport. Donc je pense que c'est l'idée pour le travail de ce groupe.

Par rapport à ce que disait Hadia, sur l'inclusivité, je ne sais pas à quoi sert cette question, est-ce que c'est un problème d'interprétation de

l'anglais, mais cette question a peut-être été mal comprise. Peut-être que la personne faisait référence au processus en lui-même au sein d'AFRALO, comme Sarah le disait, peut-être que cette personne souhaite pouvoir voter, ou autre, participer autrement. Donc peut-être que la personne a mal compris la question. La question c'était sur le processus de candidature, mais il semblerait que la réponse soit liée à la participation. Donc je crois qu'effectivement cela nous permettrait de comprendre sur l'inclusivité, mais la candidature ne peut pas être plus inclusive puisque toute personne peut se présenter.

Peut-être que je pourrais aussi mentionner qu'on devrait revoir ce formulaire. Par exemple, pour ceux qui ne veulent pas ou qui veulent connaître l'agenda, le plan, donc le dossier de candidature devrait peut-être être plus inclusif dans ce sens, dans ce sens où il faudrait mieux inclure l'agenda, le plan. Je ne sais pas.

C'est tout ce que j'ai, en tout cas pour l'instant. Et voilà ce que je souhaitais dire. Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun, merci Sarah et merci Hadia pour les commentaires.

Ma réponse à ces commentaires, qui viennent d'être faits, c'est qu'en ce qui concerne la question du nombre limité de réponses, je crois que nous avons donné suffisamment de temps aux gens. Mais apparemment il y a eu très peu de réponses, je ne sais pas exactement pourquoi, ce qu'il se passe, quelle est la raison. Peut-être que les gens n'ont pas accès à l'internet... Je ne vois pas, peut-être un problème

d'email. Mais étant donné de membres individuels que nous avons c'est étrange.

Ce que nous avons décidé de faire c'est que si nous continuons à recevoir d'autres réponses, le groupe de travail pourra prolonger jusqu'à un certain délai. Nous nous sommes dit qu'il serait en fait idéal d'utiliser les réponses que nous avons et de les utiliser pour informer notre travail en tant que groupe.

Donc en ce qui concerne les réponses à ce questionnaire, ce que nous allons faire en tant que membre du groupe de travail c'est que nous allons consolider ceci pour l'intégrer en tant que positionnement en tant que groupe.

Donc pas besoin, me semble-t-il, de faire davantage de sensibilisation ou de pousser à l'engagement, mais peut-être qu'on pourrait essayer d'obtenir davantage d'implication des membres à l'avenir et d'essayer de comprendre, si nous avons l'opportunité de le dire à l'équipe sensibilisation et engagement, de nous aider à comprendre cette réponse.

Je crois qu'il serait quand même bon de comprendre pourquoi nous avons eu si peu de réponses, étant donné quand même le nombre de membres individuels.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

Y a-t-il des mains levées ou d'autres commentaires dans le chat ?

Allo ?

SILVIA VIVANCO :

Oui, Isaac, je souhaite vous lire le commentaire de Fatimata et y répondre aussi. Elle dit : oui, tout à fait Seun, les questions sont en français mais les réponses sont en anglais et en français, les deux. Faudrait-il deux versions, une en français et une en anglais ?

Alors, je peux répondre à cette question Fatimata. Le sondage a été envoyé sous forme de deux liens, un en anglais et un en français. Mais je ne sais pas si vous vous souvenez que [inaudible], mon collègue, aidait le groupe de travail avec cette tâche. Et donc lorsque le rapport a été publié, les deux ont été consolidés, le français et l'anglais et donc le rapport est commun, comme il n'y avait que 5 réponses. Donc très peu de réponses. Donc voilà pourquoi les réponses sont cumulées et mélangées dans les deux langues.

Et je voulais également revenir sur la question du manque de répondants. Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais l'idée c'était d'avoir une liste de diffusion spécifique pour les membres individuels. Sur les 15, il n'y en a que 4 qui ont rempli le formulaire RGPD et ça c'est obligatoire pour être inscrit aux listes de diffusion. Donc pour l'instant il n'y a pas de liste de diffusion spécifique et donc c'est quelque chose qui a été envoyé à plusieurs reprises l'année dernière par le personnel, donc remplissez le RGPD mais ils ne l'ont pas fait. Donc ceci est également indicatif de l'effort qui est sans doute nécessaire pour impliquer les membres davantage.

ISAAC MAPOSA :

Merci Silvia. Je voudrais savoir s'il y a des commentaires sur le chat ou des mains levées. S'il n'y en a pas... Je me demande ce qu'il faudrait faire par rapport à cette enquête.

Il y a des données qui sont comprises, que je ne pourrais pas utiliser étant donné qu'elles sont en français. Je pense qu'il faudrait que ces données soient donc consolidées avec les commentaires des autres membres du groupe de travail.

Mais je voudrais savoir ce qu'en pensent les membres du groupe de travail. Qu'est-ce qu'ils pensent par rapport aux résultats qui apparaissent dans ce rapport, parce qu'il y a des réponses en français et d'autres en anglais.

SILVIA VIVANCO :

Fatimata lève la main. Non c'était Sarah, pardon.

SARAH KIDEN :

Merci. Je ne sais pas si vous vous souvenez du moment auquel nous avons préparé cette enquête, au début de la pandémie, et que nous l'avons fait circuler auprès des membres, donc un document d'une ou deux pages expliquant que c'était les questions qui avaient été suscitées par les membres. Donc je propose que l'on récapitule les résultats. Il me semble qu'il y a des membres qui parlent les deux langues, donc peut-être que l'on pourrait créer un document d'une page qui résume les résultats du rapport pour le faire circuler à travers la liste de diffusion, en présentant les questions qui ont été soulevées et puis que l'on attend à recevoir les résultats du travail du groupe de l'équipe de travail des membres individuels non affiliés pour voir comment les deux sont mis en correspondance. Je serais contente, moi-même, de participer au processus de récapitulation et compte-rendu en une page. Merci.

période de commentaire et que l'on présente la position finale du groupe de travail.

Je vais donc vous céder la parole en tant que membres du groupe de travail pour que vous me disiez ce que vous considérez que l'on devrait faire par rapport à ce document. Les membres ont maintenant la parole.

Je vais demander au personnel de me faire savoir s'il y a des commentaires ou des mains levées.

SILVIA VIVANCO :

Je ne vois pas de main levée, pas de commentaire au sujet du document sur le chat non plus, pour l'instant, mais sur le document Google il y a des commentaires de Sarah, Isaac, Hadia, Jules. Je ne sais pas s'ils souhaitent formuler leurs commentaires verbalement en ce moment.

ISAAC MAPOSA :

Merci. Silvia, sinon, je pourrais les lire si vous voulez, je peux très bien lire les commentaires qui sont publiés sur le document Google.

Ha, Seun lève la main.

SEUN OJEDEJI :

Oui, je voulais proposer une idée procédurale ici. Le document est un document de travail, bien sûr, donc je proposerais qu'au lieu de faire des commentaires on propose des formulations alternatives, comme ça les commentaires seront des propositions concrètes de modifications suggérées, et on pourrait les aborder tout de suite, comme ça on pourra avancer plus rapidement pour voir comment modifier le document.

Donc que devrions-nous modifier ? Outre les commentaires qui ont déjà été formulés sur Google Doc, je pense qu'on devrait proposer directement la rédaction qu'il faudrait ajouter en remplacement de ce qui apparait déjà pour que l'on sache quels sont les contenus à présent et tels qu'ils devraient être. Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun. Merci pour cette suggestion. Je pense que c'est une bonne procédure à adopter, nous allons consolider les commentaires qui ont été publiés sur le document, les documentaires saisis sur le document nous permettront alors d'avoir une version annotée du document qui sera circulé à travers la liste de diffusion du groupe pour que l'on puisse avancer plus rapidement. Je pense que c'est une bonne idée, si tout le monde est d'accord, on procédera de la sorte. Est-ce qu'il y a d'autres idées ou suggestions ?

SILVIA VIVANCO :

Isaac, on n'a pas de main levée pour l'instant, Jules a levé la main, mais il l'a rabaissée. Donc les membres du groupe de travail doivent inclure des suggestions sur le mode de modification du document, comme édition du document. Je prends note de cette action à suivre.

SEUN OJEDEJI :

Je voudrais reprendre la parole. Ma proposition était d'avoir des formulations concrètes qui soient proposées. Ça ne veut pas dire qu'on ne devrait pas passer par le processus de révision de chacun des commentaires. Je pense qu'il est nécessaire, comme cela les dirigeants de cette équipe de travail seront au courant des modifications qui

seront faites. Étant donné que les commentaires sont déjà là, je pense qu'il faudrait qu'on les passe en revue et que l'on sache quelles sont les propositions, toujours suivant les modifications qui sont faites, avec la fonction de contrôle, pour que tout le monde sache quelles sont les modifications et les ajouts.

ISAAC MAPOSA : Merci Seun. Donc vous proposez que l'on relise les commentaires maintenant ?

SILVIA VIVANCO : Oui, et il y avait Jules qui levait la main également. Pardon.
On ne vous entend pas Jules, est-ce que vous pouvez parler plus fort ?

JULES NIZEYIMANA : Vous m'entendez maintenant ?

SILVIA VIVANCO : Oui, allez-y.

JULES NIZEYIMANA : Merci. J'ai la même suggestion que Seun, faire circuler les commentaires. Puisqu'ils sont déjà là. Mais il faudrait des précisions sur certains des commentaires qui sont faits. Donc peut-être qu'il faudrait demander davantage de détails. Si on ajoutait quelques points, peut-être qu'il y aurait un débat. Par exemple moi je suggérerais quelque chose qui était de considérer également les candidatures venant des membres

d'ALS inactives. Donc voilà ce que je proposais, que l'on permette aux membres des ALS inactives de présenter leur propre candidature comme membre individuel. Parce que, par exemple, dans le cas des chapitres, il y a des chapitres qui ne sont pas actifs, mais qui sont cependant considérés comme des ALS actives d'AFRALO. Ce sont des structures qui sont toujours accréditées.

Et il me semble qu'il faudrait qu'on évalue le niveau d'activité et d'implication des ALS pour voir s'il est satisfaisant ou pas. Comme ça quelqu'un venu d'une ALS inactive n'est pas empêché de présenter une candidature comme membre individuel.

Donc il y a deux aspects ici. D'une part que les personnes, indépendamment de leur qualité de membre d'une ALS puisse présenter une candidature, ou par ailleurs que l'on évalue d'abord le niveau d'activité d'une ALS pour vérifier l'admissibilité ou pas de la candidature d'un membre individuel. Voilà ce que je propose.

ISAAC MAPOSA :

Merci Jules, merci pour cette contribution. Je pense que le mieux serait d'abord de passer en revue les commentaires sans passer trop de temps dessus. Mais je voudrais demander à Sarah ou aux membres du personnel de m'aider à faire la lecture des commentaires.

SILVIA VIVANCO :

Oui, mais j'ai trois mains levées : Seun, Sarah et Fatimata. Peut-être qu'il faudrait qu'on leur cède la parole d'abord. Je ne vois pas si l'ordre que j'ai lu est le bon, mais peut-être qu'on pourrait commencer par Seun. Seun, allez-y.

FATIMATA : Je commencerai.

SILVIA VIVANCO : D'accord, allez-y Fatimata.

FATIMATA : Oui, moi je voulais rebondir sur la proposition de Jules de considérer la candidature des membres venant d'ALS inactives. Si je suis membre d'une ALS qui n'est pas active, que faire ? Si ce membre connaît l'ICANN et les activités d'AFRALO et qu'il souhaite être un membre d'AFRALO tout en appartenant à une ALS, même si elle n'est pas active, comment pourrait-il être actif s'il ne participe pas à travers son ALS, s'il ne peut pas faire en sorte que son ALS soit active à travers son implication ? Comment garantir que la personne sera un participant actif comme membre individuel ?

SILVIA VIVANCO : Isaac, si vous le permettez, étant donné que vous ne voyez pas la liste de mains levées, je propose que l'on prenne note du commentaire de Fatimata et que l'on passe à la personne suivante qui est Seun.

SEUN OJEDEJI : Moi aussi je voulais rebondir sur la proposition de Jules. Les membres de l'équipe de travail de mobilisation des membres individuels non affiliés auront quelque chose à dire ici aussi. Si j'ai bien compris, à partir du rapport que nous avons à présent, les membres des ALS peuvent

postuler pour devenir des membres individuels pourvu que la personne ne soit pas le point de contact de l'ALS, le responsable de l'ALS ou l'un des dirigeants de l'ALS. Dans ce cas-là, ce que Jules propose est applicable, non seulement aux ALS qui ne participent pas beaucoup, mais cela s'applique également aux dirigeants de l'ALS qui ont une influence sur le niveau de participation de cette ALS. Et les personnes qui occupent ces postes ne peuvent pas se présenter comme candidat à être des membres individuels.

Mais nos règles doivent être en conformité avec les règles de l'ALAC. Étant donné que nous sommes sous l'égide du comité consultatif. Mais étant donné que l'ALAC n'a pas pour l'instant approuvé ses propres règles, on ne peut que prendre les résultats de l'équipe de travail comme des orientations. Donc je pense que nos règles devraient être en conformité avec les règles générales de l'ALAC.

Donc la suggestion de Jules sera déjà abordée par le règlement général de l'ALAC. Et la question serait de savoir si c'est la peine d'y faire allusion parmi nos règles, explicitement, ou s'il ne s'avérerait pas plus raisonnable d'attendre que les règles de l'ALAC aient été approuvées, et de dire tout simplement que nous suivons les règles de l'ALAC qui s'appliquent à notre RALO et que nous y rajoutons d'autres règles qui sont à attendre pour les nouveaux candidats de notre région.

Voilà la situation. Donc je pense qu'il faut que l'on discute de la manière d'incorporer les règles de l'ALAC à notre règlement et quelles devraient être les règles spécifiques à notre RALO.

Merci.

SILVIA VIVANCO : Si vous me permettez, je vais passer la parole à Sarah qui a la main levée.

SARAH KIDEN : Merci. Je suis membre du groupe de travail sur les membres individuels non affiliés et je peux confirmer que lors de notre réunion, la recommandation qui a été faite est que toute personne peut postuler pour être membre individuel, membre d'ALS aussi, peu importe si cette personne est membre d'une ALS. Mais si vous êtes représentant d'ALS, il y a une restriction, que vous soyez représentant de premier niveau ou secondaire, il y a une restriction pour les membres individuels, pour les gens qui sont dirigeants d'ALS.

Et donc pour répondre à Seun, je crois qu'il faut aussi le mentionner, les règles vont peut-être changer par rapport à ce que vous avez dit, Seun. Et puis il faut aussi mentionner que tout ceci est soumis à l'approbation de l'ALAC, les RALO doivent également recevoir le rapport, je ne sais pas s'il y aura approbation ou pas, il faut l'espérer. Mais donc il y a tout ceci à prendre en compte.

SILVIA VIVANCO : Merci pour ces remarques, Sarah. Hadia allez-y.

HADIA ELMINIAWI : Merci. Je voulais également répondre au commentaire de Seun, qui a mentionné qu'il y a des définitions spécifiques par rapport au principe

de nomination de l'ALAC, tel qu'on les nomme. Et il faudrait faire référence au document de l'ALAC.

Mais, malgré tout, ces termes que nous avons doivent être définis dans notre document, même si c'est simplement pour dire : conformément au document de l'ALAC, voilà comment nous définissons une personne affiliée et non affiliée, voilà comment nous définissons telle ou telle chose.

Mais dans les références il faut que ceci soit mentionné dans nos documents.

SILVIA VIVANCO :

Très bien, merci beaucoup pour ces remarques, Hadia. Je vous repasse la parole Isaac.

ISAAC MAPOSA :

Merci beaucoup. Merci Seun, Sarah et Hadia. Alors, rapidement, une question : quand est-ce que, selon vous, le rapport sera publié ? Donc suite à sa révision par l'ALAC.

SARAH KIDEN :

Je peux répondre à cette question. Peut-être que le personnel pourra confirmer, mais selon ce que je sais, ils travaillent aussi rapidement que possible pour que d'ici la prochaine réunion de l'ICANN, donc en mars, le document soit finalisé. Donc ce sera peu après cette date. Donc j'imagine dans le mois qui vient ou au maximum dans deux mois. En tout cas c'est ce que j'imagine.

CLAUDIA RUIZ : Est-ce qu'il y a d'autres choses à passer en revue avant de connecter Isaac ?

SILVIA VIVANCO : Peut-être que Sarah ou Seun pourraient continuer en attendant de retrouver Isaac ?

SARAH KIDEN : En attendant Isaac, j'aimerais suggérer quelque chose. Étant donné que le rapport arrivera rapidement d'ici la prochaine réunion de l'ICANN, peut-être que l'on pourrait nous assurer d'être en conformité avec le rapport de l'ICANN, donc l'attendre. Ou alors on synchronisera par la suite.

SILVIA VIVANCO : Oui, ce serait peut-être un bon exercice pour ce groupe de travail, en attendant l'approbation du rapport, de passer en revue le rapport, justement, de le lire, et de voir quel serait l'éventuel impact du rapport sur les règles qui existent. Donc en fait le consulter entre-temps. C'est quelque chose que le groupe de travail pourrait faire, de le lire avant même son approbation. Merci.

CLAUDIA RUIZ : Oui, apparemment l'opératrice a du mal à joindre Isaac. Il ne nous reste que 5 minutes avant la fin de l'appel, je ne sais pas combien de temps il faudra pour le retrouver.

SILVIA VIVANCO : Étant donné qu'il reste 5 minutes, Sarah, Seun, est-ce que vous souhaitez passer aux étapes suivantes ? Est-ce qu'il faut interrompre ? Que pensez-vous par rapport au rapport de l'ALAC ?

SEUN OJEDEJI : Oui, je crois... Il y a des gens qui sont d'accord, qui indiquent plus 1... Ha non, plus 1 c'était pour un autre commentaire. Sarah, je crois qu'elle suggérerait quelque chose tout à l'heure, qui pourrait également fonctionner pour les prochaines étapes.

Et donc je suggérerais que le travail du groupe de travail de l'ALAC sur les membres individuels est pratiquement terminé, et donc il me semble qu'on pourrait, peut-être, procéder à l'étape finale.

Je pense que nous avons déjà une bonne idée de ce à quoi le contenu devrait ressembler, je ne pense pas qu'il y aura de changement majeur apporté par les RALO.

Ce que je suggérerais, pour avancer, c'est de continuer à travailler sur le document actuel, celui qui existe dans Google Doc, et ensuite, sur la base des retours que nous aurons dans le rapport du groupe de travail, nous ajusterons.

Donc la référence au rapport de l'ALAC devrait être incluse dans les modifications de manière à ce que ceux qui modifient le Google Doc actuel puissent par la suite ajuster les choses.

Donc je pense que le point à ajouter c'est que le groupe de travail devrait continuer de mettre à jour le document, donc celui sur l'adhésion des membres individuels, en faisant référence au document

du groupe de travail de l'ALAC. Donc je pense que c'est ça le point de travail.

Le personnel inclut un lien au rapport préliminaire du groupe de travail de l'ALAC sur l'adhésion des membres directement sur le document Google d'AFRALO.

Bon, je crois que ce qu'on pourrait peut-être faire c'est pas de nécessairement modifier le texte, mais apporter des commentaires, donc utiliser les commentaires sur ce que nous avons actuellement.

Par rapport à la prochaine réunion, je ne peux pas vous dire, c'est au co-président de dire quand il souhaite organiser une autre réunion. Donc je suggère que nous nous occupions de cette question sur la liste de diffusion, avec le concours des co-présidents.

SILVIA VIVANCO :

Très bien. Isaac n'est pas de retour, mais merci beaucoup pour ce résumé, pour ces points de travail Seun. Je l'ai mis dans le chat et déjà publié, donc vous pourrez le revoir.

Ceci étant l'heure est terminée, merci pour cet excellent résumé et pour les étapes à suivre.

Merci, je vais donc lever la séance et vous remercier tous pour votre participation active et pour votre travail, Seun, Sarah et tous les autres.

L'enregistrement est terminé, merci à tous, profitez bien de votre journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]